



Mairie
580 route des Boissonnets
01290 BEY
04.74.04.00.27 - email: mairie.bey@free.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 décembre 2022

Etaient présents :

M. Michel GENTIL, Maire, Président de séance
M. Michel GADIOLET, premier adjoint au maire
M. Henri PORNON, deuxième adjoint au maire
M. Alexandre DESPRAS, conseiller municipal
Mme Angélique SAUTIER, conseillère municipale
Mme Agnès LAURENT, conseillère municipale
Mme Emilie SANTE, conseillère municipale
Mme Patricia GASTEBOIS, conseillère municipale
M. Philippe MARECHAL, conseiller municipal
M. Karyl THEVENIN, conseiller municipal

Madame Agnès LAURENT est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande d'ajouter un point à l'ordre du jour : délibération concernant la participation aux frais de l'école de Cormoranche-Bey.

01- Approbation du procès-verbal de la séance du jeudi 17 novembre 2022

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 17 novembre 2022.

02- Délibération concernant la transmission des actes de commande publique

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que les communes peuvent faire comme choix de télétransmettre l'ensemble de leurs actes de commande publique.

Le conseil municipal décide de ne pas opter pour la télétransmission des actes de commande publique via l'application @ctes et de conserver la transmission par envoi papier.

Vote : Pour : 10 / Contre : 0 / Abstention : 0

03- Participation aux frais de l'école de Cormoranche-Bey :

Chaque année la commune participe aux frais divers de fonctionnement de l'école Cormoranche-Bey. La commune de Cormoranche-sur-Saône adresse un état récapitulatif des frais à payer :

- 132 euros pour la participation à la coopérative scolaire
- 1 368 euros pour les fournitures scolaires
- 17 015 euros pour le fonctionnement de l'école

Ce qui représente une augmentation de 363 euros par rapport aux frais payés en 2021 (augmentation du coût de l'énergie, etc...)

Vote : Pour : 10 / Contre : 0 / Abstention : 0

04- Point sur les travaux en cours et à réaliser

De nombreux travaux de voirie ont été réalisés cette année : enrobés Chemin des Combes et Montée des Crottes, travaux Chemin de la Petite Vercherette.

Reste à réaliser les travaux de voirie Route du Rougemont.

Les autres travaux envisagés sur 2023-2024 :

- Des travaux au secrétariat de mairie (éclairage, isolation et mode de chauffage)
- L'installation des caméras vers le terrain de sport
- Le changement du tapis de sol du City Stade
- Le changement du panneau de basket
- Le parking Montée de la Valla

05- Point sur la garderie de Cormoranche-sur-Saône

Après discussion, le conseil municipal décide :

- De participer pour l'année 2023, à partir du 1^{er} janvier 2023 en faveur des enfants domiciliés à Bey qui fréquentent le service garderie créé en septembre 2022 le mercredi et les périodes extrascolaires
- Décide d'attribuer une somme de 2,50 euros par jour (soit 1,25 euros par demi-journée) et par enfant
- Décide que cette aide est accordée pour une durée totale de 20 jours maximum par an et par enfant

Vote : Pour : 6 / Contre : 3 / Abstention : 1

06- Point sur l'adhésion au groupement d'achat électricité du SIEA

Une demande a été faite au SIEA pour connaître les tarifs d'électricité 2023.

La réponse donnée est que le tarif ne devrait pas évoluer de manière spectaculaire.

07- Rapport de visite du jury régional « villes et villages fleuris »

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune se voit confirmée dans son classement (maintien du label 2 fleurs).

Il fait un résumé du compte-rendu reçu de la visite du 30 août 2022.

08- Questions diverses

- Il est décidé de demander à France Nature Environnement un devis pour un futur plan d'action suite à leur étude de la biodiversité en 2022
- Une convention avec la paroisse a été établie
- Discussion au sujet du SMIDOM et
- Discussion au sujet de la non-participation de la commune aux fournitures scolaires des enfants de Bey élèves au collège de Thoissey.

La séance est levée à 22h27.

Bey, le 29 décembre 2022

**PO Le Maire
Michel GENTIL
Le 2^{ème} adjoint
Henri PORNON**

